



**LE SNUTER-FSU 44 se mobilise pour les ATSEM de Vertou et demande une reconnaissance de la pénibilité de leur travail.**

**Le SNUTER-FSU 44 veut travailler sur la qualité de l'ACCUEIL DE VOS ENFANTS avec des garanties d'une sécurité physique et d'un accompagnement éducatif optimal :**

Aujourd'hui les ATSEM de VERTOU travaillent sans reconnaissance de la pénibilité professionnelle et revendiquent une diminution de leur temps de travail.

- **Leur rythme de travail est très soutenu, 10h par jour**, et seulement 5 semaines de congés payés. Leur temps de travail est annualisé et elles sont en récupération sur une partie des vacances scolaires.
- **Leur pause réglementaire n'apparaît pas** sur leur fiche de poste. (Code du travail 20 minutes de pause pour 6h sans discontinuer.)
- **L'usure professionnelle psychologique et physique**, un risque accru de blessures et arrêts de travail.
- **Aucune protection individuelle (EPI)** pour atténuer le bruit et éviter les troubles auditifs.
- **Un manque de formation** auprès du CNFPT sur le temps scolaire par nécessité de service.



Elles sont au centre de la journée de vos enfants :

Rôle éducatif, aide pédagogique, périscolaire, hygiène et entretien des locaux.

**Les ATSEM veulent faire reconnaître leur PLURI PROFESSIONNALISME.** Elles souhaitent aussi une réelle concertation entre l'Éducation Nationale et la mairie de Vertou car elles subissent les flottements de la double hiérarchie au quotidien !

**Les pallient sans arrêt au manque d'agents non remplacés et au déficit d'agents sur les taux d'encadrement.**

**La reconnaissance de leur pénibilité passe par le passage en catégorie supérieure avec une augmentation significative de leur salaire.**

**Pensez à vos enfants ! SIGNEZ LA PÉTITION !**

SNUTER-FSU 44, 8 Place de la Gare de l'Etat 44200 Nantes 02 40 35 96 66 snuter44@snuter-fsu.



**SIGNEZ LA PÉTITION !**

**Pensez à vos enfants !**

Nom	Prénom	Adresse	Ecole	Signature

SNUTER-FSU 44, 8 Place de la Gare de l'Etat 44200 Nantes 02 40 35 96 66 snuter44@snuter-fsu.

## LA FSU TERRITORIALE

est une organisation syndicale regroupant des agents des collectivités territoriales et de leurs établissements publics quel que soit leur métier, leur statut, leur employeur. La FSU Territoriale est indépendante mais pas neutre. Elle a déjà fait la preuve de sa détermination dans la défense des salaires, des services publics et des retraites, tout en participant activement aux mobilisations sur les grandes questions de société portant sur la justice sociale, l'égalité d'accès aux droits, les libertés et en prenant régulièrement des initiatives pour réaliser l'unité syndicale. Fort de plusieurs milliers d'adhérents-es, notre syndicat est implanté et parfois majoritaire dans de nombreuses collectivités territoriales. La FSU territoriale est sur le terrain pour vous défendre aussi bien individuellement que collectivement.

**Parce que les agents de la Fonction Publique Territoriale sont indispensables tous les jours, notre engagement est de leur être utiles au quotidien.**



## LA FSU TERRITORIALE POUR QUI ?

Elle défend des personnels relevant de différents statuts :

- Les agents titulaires et contractuels, les emplois aidés, les apprentis... qui exercent leurs missions dans les Communes, les Départements, les Régions, les Centres de Gestion, le CNFPT, les CCAS, les Caisses des écoles, les O.P.H, les établissements publics relevant de l'intercommunalité : les Métropoles, les Communautés d'Agglomérations, les Communautés de Communes, les Syndicats Intercommunaux...
- Les Assistantes maternelles et les Assistantes familiales.
- Les agents titulaires et contractuels travaillant dans les établissements d'accueil socio-éducatif des services de l'Aide Sociale à l'Enfance des Départements.
- Les personnels sous statut de droit privé des O.P.H, des associations ou des services concédés assurant des missions de service public : eau, pompes funèbres, restauration, animation périscolaire, prévention spécialisée, tourisme, culture, sport...

## LA FSU TERRITORIALE POUR QUOI ?

Nous sommes profondément attachés à la Fonction publique, au service public et à ses missions comme seuls moyens d'assurer une réelle équité entre citoyens et l'égalité d'accès aux droits sociaux.

Nous défendons prioritairement les intérêts individuels et collectifs des agents titulaires et contractuels.

Nous privilégions un syndicalisme de concertation, de négociation et d'actions.

### NOUS PORTONS :

Un **syndicalisme de défense** des intérêts collectifs et individuels des agents, des retraité-es, des chômeurs et des précaires.

Un **syndicalisme de solidarité** qui lutte et agit en faveur des plus démunis.

Un **syndicalisme unitaire** avec les autres organisations syndicales pour démultiplier l'efficacité revendicative en faveur des services publics, des agents et de la population.

Un **syndicalisme démocratique** et participatif tant vis-à-vis des adhérent-es que des salarié-es.

Un syndicalisme sans connivence avec les élu-es/employeurs.

**La FSU Territoriale lutte pour l'égalité professionnelle femmes-hommes et pour plus de justice sociale.**

Elle contribue à la promotion des droits humains y compris dans l'exercice des métiers et dans l'exécution des missions de service public.

Elle défend une organisation sociale démocratique et émancipatrice fondée sur les valeurs de solidarité.

**Notre syndicat lutte contre toutes formes d'exploitation, et de discriminations racistes, antisémites, islamophobes, sexistes, homophobes...**

## LA FSU TERRITORIALE AVEC UN «U», COMME UTILE

**OUI**, il est urgent d'améliorer la qualité des services publics territoriaux. Mais cela passe aussi par l'amélioration de nos carrières, la reconnaissance de nos qualifications professionnelles et de nos compétences.

**OUI**, travailler au service du public, être en charge de l'intérêt général est une mission parfois difficile. C'est notre engagement quotidien. Pourtant, notre travail, nos missions et parfois nous-mêmes, sommes trop souvent dénigrés, stigmatisés, caricaturés : en un mot « montrés du doigt ». Les services publics sont trop souvent qualifiés de « trop lourds, trop lents, trop chers ». Cette image négative de la Fonction publique est inacceptable.

**OUI**, nous devons défendre les agents contractuels. Les contrats successifs sur emplois permanents, emplois saisonniers, agents temporaires sur vacances d'emplois,

faux vacataires, assistantes maternelles ou familiales, emplois aidés... la liste est longue des agents territoriaux en situation de précarité d'emploi au mépris de la législation en vigueur.

**OUI**, défendre les salaires c'est prioritaire. Les agents territoriaux sont parmi les salarié-es les plus mal payé-es en France (source INSEE). Que ce soit pour les catégories C, B ou A le pouvoir d'achat baisse. C'est la conséquence des politiques austéritaires, de l'augmentation sans contrepartie des cotisations sociales dont par exemple la CSG. Cette situation sans précédent a de graves répercussions sur les rémunérations et le pouvoir d'achat de tous les agents de la Fonction publique.

**Nous avons des droits ! Faisons les respecter ! ALORS : FAISONS NOUS RESPECTER !**